

**Et maintenant,
l'avenir
on le partage !**



Du 5 avril au 4 juin 2005
**ASSISES RÉGIONALES
DES PAYS DE LA LOIRE**

37 débats publics
organisés par le Conseil régional des Pays de la Loire

2005
Les ASSISES régionales
des Pays de la Loire

www.assisesregionales.paysdelaloire.fr
Contact : 0 228 206 206

PAYS DE LA
LOIRE

Dossier de presse

Sommaire

- Communiqué de presse
- les débats publics
- Les assises en bref
- Le calendrier des débats

Annexes : plaquette et Magazine Pays de la Loire

Contacts presse :

Virginie Priou – 02 28 20 60 64

Laurence Guimard 02 28 20 60 61 – laurence.guimard@paysdelaloire.fr / Sophie Le Miller 02 28 20 60 63 – sophie.le.miller@paysdelaloire.fr / gwenola Huet 02 28 20 60 65 – gwenola.huet@paysdelaloire.fr

« Et maintenant, l'avenir on le partage ! »

Assises régionales des Pays de la Loire : les ligériens ont la parole 37 débats publics en région dont 6 en Sarthe

Les Assises régionales des Pays de la Loire, lancées début 2005 par Jacques Auxiette et sa majorité, entrent dans leur seconde phase. Après les travaux des commissions thématiques, **37 débats publics** sont organisés **sur tout le territoire régional dont 6 en Sarthe**. Le premier a eu lieu à Mayenne le 5 avril dernier et ils se tiendront dans 21 villes des 5 départements de la région jusqu'au 4 juin prochain.

Pourquoi des Assises régionales ?

Pour Jacques Auxiette, « **l'action publique est l'affaire de tous**. Habitants des villes, petites ou grandes, des banlieues, des territoires ruraux ou littoraux ... Il faut que les **élus soient en phase avec les citoyens** et prennent en compte la diversité des approches et propositions avant d'assumer leurs responsabilités : prendre les décisions politiques qui engagent l'avenir de tous ».

"Les habitants des Pays de la Loire sont des citoyens à part entière. Nous donc avons organisé ces assises pour qu'ils puissent participer à la préparation de l'avenir de leur région, les élus et les experts n'ayant pas le monopole des idées", assure Jacques Auxiette.

Comment les habitants peuvent-ils s'exprimer ?

A travers 37 débats publics, par une enquête dans le Magazine « Pays de la Loire » diffusé dans 1,4 million de boîtes aux lettres à partir du 20 avril, et par Internet sur le site www.assisesregionales.paysdelaloire.fr L'occasion est ainsi donnée aux habitants des Pays de la Loire, citoyens, élus, représentants d'organisations institutionnelles, syndicales ou associatives, etc... de venir **exprimer leurs opinions, apporter des idées, poser des questions et s'impliquer** sur des thèmes aussi divers que l'agriculture, le logement, les transports, l'international ou encore le développement économique, l'accès à la culture ou l'environnement, à la croisée des compétences régionales et des préoccupations sociétales...

Il s'agit "**tout simplement de mettre en oeuvre la démocratie**, pour que la Région soit plus proche des citoyens, plus lisible dans l'action, mieux partagée par l'ensemble des acteurs locaux, plus ouverte sur les créateurs, les innovations, les réalités des bassins de vie".

Le travail des Commissions depuis 3 mois

Près de 1500 acteurs locaux, professionnels, responsables associatifs, se sont mobilisés depuis janvier dernier au sein de 32 commissions thématiques afin de dresser un état des lieux sur les grands problèmes de société auxquels sont confrontés les habitants des Pays de la Loire dans leur vie quotidienne, personnelle et professionnelle.

Et après ?

Le **forum des Assises régionales**, organisé à la Cité des Congrès de Nantes **les 23 et 24 septembre 2005** proposera une synthèse des débats et des travaux et propositions des commissions thématiques.

Et pour en savoir plus : www.assisesregionales.paysdelaloire.fr

Mail : assisesregionales@paysdelaloire.fr et ☎ 0 228 206 206



Contacts presse :

Virginie Priou – 02 28 20 60 64 - Laurence Guimard 02 28 20 60 61 – laurence.quimard@paysdelaloire.fr / Sophie Le Miller 02 28 20 60 63 – sophie.le.miller@paysdelaloire.fr / Gwenola Huet 02 28 20 60 65 – gwenola.huet@paysdelaloire.fr

Les débats publics

L'enjeu

Il s'agit de faire des réunions publiques de vrais temps de débat démocratique associant le plus largement les acteurs du territoire et les citoyens : une étape qui devra, plus encore que les commissions, traduire en actes le « changement d'attitude » des élus et des services de la Région.

Les débats publics n'auront pas pour objet d'arrêter des propositions précises ou de définir ce que doit faire la Région, mais de confronter les points de vue sur les problématiques examinées par la commission et de partager des propositions de stratégie d'action collective.



L'ouverture citoyenne des débats

Ils s'adressent à tous les habitants de la région, à leurs élus, aux représentants des collectivités locales, d'organisations institutionnelles, syndicales et associatives. L'objectif est de réunir, selon Les thèmes des commissions, entre 100 et 300 participants dont 50 % de personnes hors institutions ou réseaux organisés.

21 communes sur l'ensemble du territoire accueilleront au minimum 1 débat, du 5 avril au 4 juin. Ce maillage territorial doit permettre à chaque habitant ou acteur du territoire régional de participer à au moins un débat organisé à moins d'une demi-heure de chez lui.

Comment les Assises s'organisent ?

7 chapitres - 32 commissions thématiques–1500 acteurs régionaux mobilisés-37 débats publics :

- Agir sur l'économie
- Anticiper les besoins futurs
- Saisir les leviers du développement
- Intégrer la dimension sociale dans l'action régionale
- Accompagner la jeunesse
- Faire face aux nouveaux enjeux
- Construire de nouveaux équilibres

La recherche de l'intérêt général

Les échanges au sein des commissions et dans le cadre des débats publics ont pour objectif la recherche de l'intérêt général. Il ne s'agit pas de disposer de cahiers de doléances ni de limiter l'exercice à la seule collecte des attentes des participants.

Un traitement adapté de chaque thématique : de la consultation à la coproduction

- consultation lorsque les orientations et projets d'action de la Région sont nettement affirmés et « cadrés »
- concertation lorsque les orientations et projets d'action de la Région méritent d'être « débattus »
- coproduction pour des propositions d'action sur certains sujets

Qui ?

Animées par des élus de la majorité régionale, les commissions thématiques sont composées de 30 à 50 personnes, élus régionaux (majorité et opposition), représentants du CESR et des réseaux professionnels et associatifs identifiés dans les secteurs concernés.

Quand ?

- ① ▪ **janvier / mars 2005** : Mise en place et premières réunions par commission pour élaborer un **diagnostic prospectif – 1500 acteurs régionaux mobilisés**
- ② ▪ **5 avril au 4 juin 2005** : **37 débats publics**
- ③ ▪ **Mai / juin 2005** : 1 à 2 réunions des commissions thématiques pour **restituer les propositions** dans leur diversité
- ④ ▪ **23 et 24 Septembre 2005** : **Forum des Assises régionales** (restitution synthèse de l'écoute, de la consultation et de la concertation régionales)
- ⑤ ▪ **fin 2005** : élaboration du **plan stratégique régional 2005/2015**

Glossaire

Assises régionales : Ensemble de la démarche de consultation et de concertation qu'engage le Conseil régional des Pays de la Loire entre janvier 2005 et novembre 2005 pour l'élaboration d'un plan stratégique régional 2005-2015.

Commissions thématiques : au nombre de 32, elles ont été mises en place d'ici la fin 2004. Elles sont composées de 30 à 50 personnes, élus et représentants des réseaux professionnels ou associatifs identifiés et concernés par les thématiques ; elles se réuniront pour un **diagnostic prospectif** (janvier/février 2005) A l'issue des 32 débats publics (avril-juin 2005) elles seront chargées **de restituer les propositions dans toute leur diversité** (juin-septembre 2005).

Forum des Assises régionales : il conclura en septembre 2005 cette 1^{ère} étape de la concertation régionale et précèdera l'élaboration du Plan stratégique

Calendrier des débats publics des Assises régionales des Pays de la Loire en Sarthe



Dates	Heures	Lieux	Thèmes	Elus mobilisés
Mardi 12 Avril	20h	LA FLECHE- Salle COPPELIA	L'agriculture	Dominique Tremblay (44)
Mercredi 13 Avril	18h30	LE MANS-Salle de l'Oiselière	Développement durable et transparence dans les achats publics	Marie-Laure Motreuil (72)
Jeudi 12 Mai	18h30	LE MANS- Palais des congrès	Formation tout au long de la vie	Sylvie Eslan (72)
Mercredi 18 Mai	17h	LE MANS- Option palais des congrès	Eau	Bernard Breux (72)
Mercredi 25 Mai	18h	ST MARS LA BRIERE (72)- L'espace du Narais- Salle municipale	Préservation des milieux naturels	Jean-Christophe Gavallet (72)
Jeudi 2 Juin	18h	LE MANS- Théâtre de l'Ephémère	La culture, les loisirs et le sport pour tous	Huguette Hérin (72)